

## **Procès-verbal du conseil municipal du 07/01/2026**

**Présents** : Rémi Diaz, Corine Gerard, Caroline Beaujard, Pierre Averseng, Jean Alberton, Michel Blanchard, Jean Pierre Zanet, Didier Sicard, Sabine Perez, Florence Ranc, Sébastien Estieu

**Excusés** : Annie Montoya ayant donné procuration à Sabine Perez  
Aude Messonnier ayant donné procuration à Corine Gérard  
Valérie Bousquet ayant donné procuration à Didier Sicard

**Absents** : Nadine Sova, Christophe Gay, Aurélie Damia Sotus, Marc Mengaud

### **L'ordre du jour était le suivant :**

- 1- Approbation du PV du 15/12/2025
- 2- Accroissement temporaire d'activité- renouvellement de contrat
- 3- Ouverture par anticipation des crédits d'investissement 2026
- 4- Achat de la parcelle ZL155
- 5- Intégration des voiries et des espaces verts du lotissement le clos saint sernin dans l'espace communal

**Secrétaire de séance** : Corine Gérard

### **1- Approbation du Procès-verbal du 15/12/2025 :**

Le procès-verbal du 15/12/2025 est mis au vote et est approuvé par 13 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

### **2- Accroissement temporaire d'activité- renouvellement de contrat :**

Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser le renouvellement du contrat de travail d'un agent recruté sur un poste d'adjoint d'animation. Le contrat arrivant à échéance le 28 février 2026, celui-ci serait renouvelé dans les mêmes conditions, pour une durée hebdomadaire de travail fixée à 23 heures.

**Cette proposition est mise au vote et est approuvée à l'unanimité.**

### **3- Ouverture par anticipation des crédits d'investissement :**

Dans l'attente du vote du budget primitif, Monsieur le Maire propose d'ouvrir les crédits pour 2026 à hauteur de ¼ des dépenses d'investissements votées en 2025. Cette ouverture de crédits permet la liquidation des dépenses engagées en attendant le vote du budget de l'année 2026.

**Cette proposition est mise au vote et est approuvée à l'unanimité.**

### **4- Achat de la parcelle ZL155**

Dans la continuité du projet déjà engagé et afin de finaliser la réalisation de la liaison piétonne, monsieur le Maire propose au conseil municipal d'acheter la parcelle ZL155 d'une superficie de 17m<sup>2</sup> à l'euro.

**Cette proposition est mise au vote et est approuvée à l'unanimité.**

##### **5- Intégration des voiries et des espaces verts dans l'espace communal**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la commune a été sollicitée par le président de l'ASL lotissement le clos de St Sernin afin que la commune reprenne dans l'espace communal les voiries du lotissement. L'ensemble des lots commercialisés ayant été construits, la demande semble recevable. Monsieur le Maire précise également que le contrôle de la réserve incendie a été effectué et que la conformité du réseau d'eau pluviale a été vérifiée. Cette intégration concerne les parcelles ZL128 et ZL133.

**Cette proposition est mise au vote et est approuvée à l'unanimité.**